

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député d'Egmont (M. Henderson)—Les pêches—La décision concernant le banc Georges—La possibilité que les États-Unis demandent un moratoire. *b)* On demande au premier ministre de conclure un accord de gestion; le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall)—L'emploi—L'affectation de fonds à la création d'emplois. *b)* La provenance du financement; le député de Bow River (M. Taylor)—La condition physique et le sport amateur—La nouvelle selon laquelle des athlètes soviétiques auraient introduit des drogues dans le pays.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Stevens: Que le projet de loi C-15, concernant l'investissement au Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur ce projet de loi qui, à mon avis, contrairement aux promesses de ce parti, a pour but, encore une autre fois, de priver les travailleurs et les travailleuses d'avoir un emploi. Monsieur le Président, à aucun endroit, contrairement à ce que certains députés progressistes conservateurs affirment, ce projet de loi garantit qu'il va y avoir plus d'emplois au Canada. A aucun endroit, contrairement à ce que certains députés affirment, ce projet de loi garantit que dans telle partie du Canada, dans telle province, dans telle circonscription, il y aura plus d'emplois. Par contre, ce projet de loi ne garantit pas que dans telle partie du Canada, dans tel comté, dans telle circonscription il n'y aura pas de perte d'emploi. Et je m'explique pourquoi le parti libéral, l'opposition officielle, s'oppose au projet de loi tel qu'il est présentement, c'est que, advenant qu'une multinationale américaine, comme le mentionnait le premier ministre, décide d'acheter plusieurs petites entreprises, et compte tenu d'une récession comme on en a déjà connu dans un secteur particulier de l'industrie, les décisions vont se prendre aux États-Unis et non au Canada et les financiers décideront de fermer les entreprises canadiennes pour continuer à faire produire et créer des emplois aux États-Unis, ce qui est leur responsabilité. Et, au Canada, nos gens ne seront strictement que des entrepreneurs et il y aura des mises à pied. Ce projet de loi ne permet pas d'empêcher de telles situations.

Au début de la semaine, un député progressiste conservateur demandait des exemples où des entreprises étrangères étaient

Investissement Canada—Loi

venues au Canada et avaient été mal servies. Je pense qu'il y en a qui ont la mémoire courte. On n'a qu'à se rappeler Iron Ore. Les représentants de cette dernière sont venus exploiter des richesses naturelles au Québec et lorsqu'ils ont réalisé qu'il n'y avait plus rien à faire, vous savez ce qu'ils ont fait. Ils ont employé un Canadien pour être président, pour faire passer la pilule, la «fermer», et faire des mises à pied.

D'autres personnes se rappelleront ITT. A une certaine époque, ils sont venus exploiter les richesses naturelles au niveau de la forêt au Québec sans penser au reboisement, sans penser à l'avenir, et lorsqu'ils ont eu fini, lorsqu'ils ont vu qu'ils n'étaient plus rentables, qu'ils n'auraient plus de profit, ils ont fermé les portes et ils ont dit aux Québécois: Débrouillez-vous!

Monsieur le Président, je pense qu'il serait important que chaque député s'assure qu'il y ait des améliorations à ce projet de loi. Je n'ai rien contre le fait que des investisseurs de n'importe quel pays viennent ici au Canada pour investir, mais il y a une chose qu'il faut s'assurer, c'est qu'il y ait de la création d'emplois et que ce ne soit pas des investisseurs étrangers qui définiront les politiques tant économiques que sociales au niveau du pays.

• (1630)

Il y a une autre ambiguïté. Si on lit le discours du premier ministre (M. Mulroney) qu'il a prononcé à New York et que l'on examine ce projet de loi, je pense que c'est un problème très sérieux au niveau de ce gouvernement, c'est qu'il ne dit jamais la même chose au même endroit et on ne sait jamais quand il dit la vérité.

A la page 4 de son discours, je remarque que le premier ministre du Canada mentionne qu'il est allé rencontrer le président des États-Unis. Personnellement, je crois qu'il y est allé pour savoir quels étaient les ordres que le président des États-Unis lui donnait.

Et dernièrement, il nous a annoncé que le président des États-Unis viendrait vérifier au Canada si le premier ministre du Canada a bien suivi ses ordres.

Mais non seulement la solution pour établir de bonnes relations entre le Canada et les États-Unis, il demande qu'il y ait des rencontres régulières au niveau des deux paliers de gouvernement, au niveau du président et du premier ministre, mais aussi des ministres. A force de vouloir développer une telle attitude, je me demande qui va gouverner le Canada! Est-ce que ce seront les ministres du gouvernement canadien qui seront obligés de s'ajuster aux décisions des gouverneurs américains?

Il faut quand même penser que nos amis et nos voisins sont une puissance importante et que je vois mal le ministre des Finances actuel (M. Wilson) et certains autres ministres aller dialoguer avec des représentants du gouvernement américain. J'ai l'impression qu'ils vont entrer dans le bureau avec leur idée, mais ils vont en sortir avec l'idée du gouvernement américain et, dans l'espace de 15 à 20 ans, si on continue à ce rythme-là, ce seront les Américains qui décideront non seulement du genre d'économie que nous aurons, mais aussi de la politique sociale.